

# RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU MARAIS DE FAMPOUX



**RESTAURATION  
D'ANNEXES  
ALLUVIALES**

# F05

**Masse d'eau AR48 La Scarpe canalisée amont**

**Commune de Fampoux**

**Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine d'Arras**

**Assistance à maîtrise d'ouvrage : FDAAPPMA 62 et**

**Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais**

**Maître d'oeuvre : Epure**

**Travaux : Etreprises Lebleu, Régnier et Lemoine**

**Gestionnaire : Communauté Urbaine d'Arras**

**Années : Première tranche de travaux : 2010 - 2011**

**Deuxième tranche de travaux : 2011 - 2012**

## Contexte hydromorphologique

Un diagnostic morphologique et écologique des berges a été réalisé en 2008 sous maîtrise d'ouvrage de Voies Navigables de France. Il concluait à un intérêt écologique faible sur les 2 rives dû aux berges verticales que sont les palplanches métalliques. Le couvert végétal est limité à la partie de la berge non protégée et présente donc un nombre limité d'espèces. Seule la faune en place présente une forte diversité liée à la présence de la voie d'eau. La diversité floristique est faible en raison des protections lourdes utilisées. Les espèces dominantes sont les plantes hydrophiles. Elles colonisent l'ensemble de la berge, de la zone d'interface avec l'eau jusqu'en bordure du chemin de halage.

## Etat Physico-chimique

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| Température                  | Très bon       |
| Acidification                | Très bon       |
| Bilan O <sub>2</sub>         | Très bon       |
| Nutriments                   | Mauvais        |
| <b>ETAT PHYSICO-CHIMIQUE</b> | <b>Mauvais</b> |

Station de mesures à Fampoux n°036000 sur la Scarpe canalisée, Agence de l'Eau Artois-Picardie, Onema et DREAL, 2010-2011

## Etat Biologique

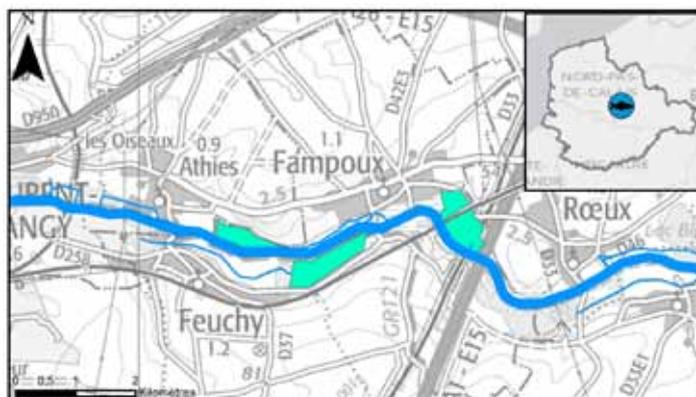
| Indice Biologique      | Note           | Classe d'état |
|------------------------|----------------|---------------|
| IBGN                   | Sans objet     |               |
| IBD                    | 14,8           | Bon           |
| IPR                    | Pas de données |               |
| <b>ETAT BIOLOGIQUE</b> |                | <b>Bon</b>    |

Station de mesures à Fampoux n°036000 sur la Scarpe canalisée, Agence de l'Eau Artois-Picardie, Onema et DREAL, 2010-2011

| PLAN DE FINANCEMENT         |   |
|-----------------------------|---|
| Montant de l'opération      | 530 291 € <sub>HT</sub>   |
| Etudes de maîtrise d'oeuvre | 47 850 € <sub>HT</sub>  |
| Financement des études      | Région Nord - Pas-de-Calais : 30 674 € <sub>HT</sub><br>Communauté Urbaine d'Arras : 17 176 € <sub>HT</sub>   |
| Travaux                     | 482 441 € <sub>HT</sub>   |
| Financement des travaux     | Agence de l'Eau Artois-Picardie : 144 992 € <sub>HT</sub><br>Communauté Urbaine d'Arras : 37 783 € <sub>HT</sub><br>FEDER : 299 666 € <sub>HT</sub> |

| CONTEXTE ADMINISTRATIF   |
|--|
| Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau :<br>rubriques 3.1.2.0, 3.2.3.0, 3.3.1.0 |

| QUELQUES CHIFFRES   |
|---|
| - Marais de Fampoux : 50 ha dont 25 ha en eau   |
| - Création d'une frayère à brochet d'une surface de 1,4 ha  |
| - Restauration physique de 5,25 ha de milieux ouverts par abattage de 1 585 peupliers ou saules et débroussaillage ou ouverture de zones humides sur une surface de 2,85 ha |
| - Reprofilage en pente douce sur 1 325 m de berges  |
| - Communication et sensibilisation du public par la pose de 9 panneaux d'information ou de sensibilisation  |



## Contexte piscicole de la Scarpe



(FDAAPPMA 59, 2005)

## Enjeux piscicoles

| Espèce repère             | Brochet  |
|---------------------------|--|
|                           | Able de Heckel, alette, anguille, bouvière, brème bordelière, brème, brochet, carpe commune, chevesne, épinoche, épinochette, gardon, goujon, grémille, loche franche, perche, pseudorasbora, rotengle, sandre, tanche, vandoise |
| Composition du peuplement |  |
| Etat fonctionnel          | Dégradé  |

(PDPG 59, 2005)

# Enjeux et objectifs

Les aménagements projetés visent à développer et valoriser le potentiel écologique de ces marais communaux, en restaurant les habitats et la continuité écologique latérale.

## Contexte

La vallée de la Scarpe constitue un corridor biologique d'importance régionale au sein de la plaine d'Arras très appauvrie en espaces naturels. C'est un axe de déplacement entre les vallées de l'Escaut à l'est et les vallées de la Canche et de l'Authie à l'ouest. Les marais connexes font partie intégrante de ce corridor.

L'aménagement des marais de Fampoux s'inscrit dans le cadre de la Trame Verte et Bleue de l'Arrageois et a pour vocation de restaurer la qualité écologique de ces milieux aquatiques et humides. Il s'inscrit dans l'opération globale de restauration physique de la Scarpe canalisée. (voir fiche n°R14).

## Actions et travaux

Les aménagements réalisés sur les marais sont les suivants :

### A. Travaux hydrauliques :

1. Abattage et conversion de peupleraies en peuplements alluviaux,
2. Réouverture des zones humides et restauration hydraulique du réseau de mares et fossés au sein du marais,
3. Reprofilage de la frayère à brochets connectée à la Scarpe et aménagement des ouvrages de gestion hydraulique

### Abattage de peupleraies



### Abattage de peupliers et reprofilage des berges



(Source : AEAP)

### Vue de la zone ré-ouverte pour laisser place à la prairie



### Creusement pour restaurer les liaisons hydrauliques des mares et fossés



### Mise en place de deux connexions hydrauliques entre la Scarpe canalisée et la frayère aménagée. Dispositif permettant la gestion des niveaux d'eau de la frayère



## Fossé de faible profondeur (avec végétation) pour favoriser la fraie du poisson



### B. Aménagements écologiques :

1. Reprofilage des berges en pente douce avec différentes profondeurs,
2. Débroussaillage et coupe à blanc permettant une végétalisation spontanée des milieux ouverts créés,
3. Installation de nichoirs, chouette chevêche et hulotte, et gîtes à chauve-souris.

### Reprofilage des berges en pente douce par voie d'eau



### Reprofilage des berges en pente douce



### Colonisation spontanée par la végétation



### C. Opérations d'entretiens pluriannuelles dans le cadre des conventions signées

### D. Dispositifs d'accueil du public

1. Création de sentiers de découverte,
2. Mise en place de panneaux didactiques et d'information.



## Résultats

Le projet permet de restaurer une diversité fonctionnelle au sein du complexe humide que constitue le marais de Fampoux. La colonisation spontanée ou dirigée de la végétation héliophytique sera favorable aux différentes espèces piscicoles.

Le projet vise à favoriser notamment la reproduction du brochet, espèce cible de la restauration de l'annexe alluviale. Cela nécessite une gestion hydraulique adaptée dont le cahier des charges a été défini avec l'appui de la FDAAPPMA 62, assistant du maître d'ouvrage de l'opération. Cette gestion hydraulique annuelle de l'annexe doit respecter le cahier des charges hydrauliques associé au maintien du niveau normal de navigation d'eau dans la Scarpe canalisée. De plus, deux conventions partenariales ont été signées entre la Communauté urbaine d'Arras, la Fédération de Pêche et de Protection des milieux aquatiques du Pas-de-Calais et le Conservatoire des Espaces Naturels permettant de mutualiser les savoir-faire et les connaissances naturalistes recueillies dans le cadre de cet aménagement.

La mise en place d'un suivi scientifique de l'évolution du milieu sera réalisée avec le concours de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Pas-de-Calais.

## Perspectives

Les profondes modifications apportées aux marais de Fampoux nécessitent un suivi faunistique et floristique du site et de qualité de l'eau. Le suivi floristique permettra de suivre l'évolution des milieux renaturés. Le suivi faunistique permettra notamment de suivre les déplacements des différentes espèces. L'efficacité de l'aménagement pour l'espèce cible « brochet » sera évaluée à partir du suivi annuel réalisé par la FDAAPPMA62.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex  
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

### CONTACTS :

Communauté Urbaine d'Arras : C. FLEURQUIN - 03.21.21.87.00  
FDAAPPMA 62 : J. BOUCAULT - T. DUPUIS - 03.21.01.64.03  
Agence de l'Eau Artois-Picardie : S. JOURDAN - 03.27.99.90.00